

PROVINCE DE QUÉBEC
Polyvalente Montignac

120

Séance du Conseil d'établissement de la Polyvalente Montignac, tenue le 19^e jour du mois de décembre 2012, à 19 h à la bibliothèque de la polyvalente Montignac, au 3409 rue Laval à Lac-Mégantic.

Présences : Mme Lucie Bilodeau (personne de la communauté), Mme Julie Bolduc (représentante du personnel de soutien), M. Jérémie C. Fillion (président du conseil étudiant), Mme Annie Cloutier (parent), Mme Jennifer Cupples (parent), M. Luc Dion (enseignant), Mme Marylène Giroux (enseignante), Mme Suzanne Grondin (représentante des professionnels), Mme Denise Lachance (parent), Mme Annabel Lacroix (parent), Mme Maude Prévost (secrétaire du conseil étudiant), Mme Josée Sicard (parent), Mme Diane Turcotte (commissaire).

Absences motivées : M. Alexandre Mongeon et Mme Véronique Laberge

Membres de la direction : Mme Patricia Richer, directrice

Secrétaire : Mme Denise Lachance

1. Mot de bienvenue

Mme Annie Cloutier, présidente, souhaite la bienvenue à Mme Diane Turcotte, commissaire, ainsi qu'à tous les membres présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

Les points suivants ont été ajoutés à l'ordre du jour:

- 11.1 Nomination de M. Sylvain Brière
- 11.2 Démission de M. Alexandre Mongeon
- 11.3 Objets perdus

CET-806 Sur la proposition de M. Jérémie C. Fillion, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2012

CET-807 Sur la proposition de Mme Julie Bolduc, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2012 avec les modifications suivantes :

Absences motivées : Nous devons ajouter Mme Véronique Laberge.

1. Nous aurions dû lire que Mme Annie Cloutier, présidente, souhaite la bienvenue.

4. Nous devons apporter une correction au mot idéal et y ajouter un e soit idéale.

7.2 Nous devons apporter une correction au nom de Mme Marlène Giroux, soit Mme Marylène Giroux.

De plus, nous aurions dû y lire au deuxième paragraphe : Il pourrait y avoir un partenariat avec la ville pour que les jeunes reviennent à Lac-Mégantic à la fin de leur étude. Nous devons avoir une discussion afin de ne pas doubler cette activité avec une qui existe déjà. [...]

Nous devons remplacer leurs par les demandes à la fin du dernier paragraphe.

8.2 Nous aurions dû y lire [...] Sur la proposition de Mme Julie Bolduc, il est résolu d'approuver le document intitulé « Utilisation des locaux de l'école ».

9.4 Nous aurions dû y lire [...] À la page 46 dudit document, il faudra ajouter les locaux 3026 et S139 qui sont utilisés par le Centre de Formation Professionnelle.

9.6 Une correction doit être apportée au mot « présentent » qui s'écrit présentes.

De plus, dans l'énumération, nous aurions dû lire les contes de Normanville au lieu de conter.

11.1 Nous devons supprimer : Sur la proposition de Mme Lucie Bilodeau, il est résolu d'approuver le document intitulé « Règles de régie interne du Conseil d'établissement », tel que déposé.

11.2 M. Luc Dion, accompagné d'un ancien étudiant et membre de la S.A.Z.I., soit Guillaume Blais-Bouliane) nous présente une lettre demandant l'utilisation de l'auditorium pour une soirée d'improvisation pour recueillir des fonds pour la lutte contre le cancer.

12. Nous devons ajouter CET-804 sur la marge de ce point.

CET-808

Sur la proposition de Mme Lucie Bilodeau, il est résolu d'approuver la demande d'utilisation de l'auditorium tel que déposée.

4. Affaires en lien avec le procès-verbal

5. Correspondance

6. Période de questions réservée au public (15 minutes)

7. Rapport d'activités

7.1 Compte rendu du représentant au Comité de parents

Mme Jennifer Cupples mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre du Comité de parents.

7.2 Rapport du Conseil des élèves

Le Conseil des élèves nous informe que le son de la cloche a été changé pour la période du temps des fêtes.

Il y aura bientôt un contact entre Intro-jeunesse et les municipalités pour un projet de partenariat.

8. Questions administratives

8.1 Informations budgétaires (document remis sur place)

Mme Richer donne des explications concernant les achats prévus pour le compte d'investissements tels des pianos, des tableaux blancs, des

ordinateurs, un lave-vaisselle industriel, un système de sécurité avec cartes à puce. Elle explique chaque champ d'activité.

CET-809

Sur la proposition de Josée Sicard, il est résolu d'approuver la révision budgétaire 2012-2013, tel que déposé.

8.2 Budget d'investissement (information)

Mme Richer dépose un document sur le budget d'investissement et en explique les différents frais.

8.3 Campagnes de financement (information)

9. Questions éducatives

9.1 Programme d'établissement pour septembre 2013 révisé (approbation) 20 minutes (surligné en gris)

Mme Richer présente le programme d'établissement 2013-2014. Elle précise qu'il n'y a pas de changement sauf en secondaire 1 et 3 en raison de la baisse du nombre d'élèves depuis quelques années. En effet, il devient de plus en plus difficile de maintenir autant de voies diversifiées tout en maintenant l'équilibre budgétaire et l'équité dans les cours et les options tout en respectant les ratios du nombre d'élèves par groupe.

À cet effet, en raison de ces contraintes, le groupe d'appui adapté l'anglais, français et mathématique enrichis de secondaire 3 ne sont pas dans le programme d'établissement 2013-2014.

En regard des cours enrichis de secondaire 3, Mme Richer mentionne qu'advenant une hausse au nombre d'élève, le retour de la voie enrichie en secondaire 3 dans le programme pourra être envisagé dans les années à venir.

CET-810

Sur la proposition de Mlle Maude Prévost, le programme d'établissement 2013-2014 est adopté à la majorité.

Mme Josée Sicard tient à souligner qu'elle n'approuve pas les changements relatifs de la voie enrichie du secondaire 3.

9.2 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école (approbation) 15 minutes.

Mme Richer dépose le document final du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école.

CET-811

Il est proposé par Mme Jennifer Cupples, et adopté à la majorité, le document final du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école.

10. Informations :

10.1 Les bons coups (5 minutes.)

Les bons coups sont cités sur le site d'internet de l'école. En voici la liste :

- intervention de Mme Manon Morin, du service La Source, concernant l'intimidation;
- le 30 novembre, concert de Noël des élèves de musique des secondaires 2, 3, 4 et 5;
- le 12 décembre, l'Expresso a donné un concert de Noël au CPE sous les étoiles;
- le 14 décembre, les élèves de FT2 et 3 ont emballé des cadeaux de Noël pour le Noël des enfants;

- le 18 décembre, Conte de Normanville pour les secondaires 3 et 4;
- le 20 décembre, les élèves en Adaptation scolaire ont préparé un déjeuner de Noël (activité d'émulation);
- un projet de Mathieu Campagna pour une partie de hockey.

10.2 ½ journée d'activité du 21 décembre (5 min.)

Il y a eu une demi-journée d'activités organisée par le Comité du Leadership. Il y a eu entre-autre de la musique disco et une prestation de la Ligne d'improvisation.

11. Varia

11.1 Il est mentionné la nomination de M. Sylvain Brière au poste de gestionnaire administratif aux finances en remplacement de M. Michel Samuel.

11.2 Suite au questionnement de la démission de Sylvain Côté, parent, Mme Richer nous mentionne que le conseil d'établissement n'a pas l'obligation de retourner en élection. En fait, n'importe quel parent peut être sollicité par les membres parents du Conseil d'établissement.

11.3 Concernant les objets perdus, nous devons en prendre connaissance à notre sortie et en discuter lors de notre prochaine réunion.

12. Période de questions réservée au public (15 min.)

13. Questions des membres du Conseil

14. Levée de l'assemblée

CET-812

Sur la proposition de Lucie Bilodeau, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 20 h 30.

_____, présidente Patricia Richer, directrice